

Nombre de
membres en
exercice

26

Présents et
représentés

25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 28 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt huit du mois de avril à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt et un avril deux mille vingt-trois, s'est réuni en visio-conférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

4 MAI 2023

Déposée en
Préfecture le

4 MAI 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Avaient donné procuration

Ségolène GUICHARD à Frédérique LARDET, Bruno LYONNAZ à Didier SARDA

Etait excusé

Samuel DIXNEUF

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET DE L'AGENCE DE L'EAU RMC POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE D'ENTREVERNES

La sécheresse qu'a connu la commune d'Entrevernes à l'été 2022 a eu un impact fort sur les deux captages constituant les uniques ressources en eau de la commune, la faiblesse des débits d'étiage des sources ne permettant plus d'équilibrer la demande.

Devant le risque de pénurie, le Grand Annecy a dû recourir à l'utilisation de camions citernes pour approvisionner les abonnés et assurer la continuité de service.

Les travaux de sécurisation consistent à connecter le réseau d'eau potable d'Entrevernes au réseau d'eau potable de Duingt, qui bénéficie de l'eau issue du Lac d'Annecy (usine de traitement des Espagnoux).

Le projet de travaux prévoit la création d'une station de pompage et la pose de 1 250 ml de canalisations. Le coût de l'opération est estimé à 630 000 € HT.

Cette demande de subvention répond à l'appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse visant à sécuriser l'alimentation en eau potable des communes les plus vulnérables aux ruptures d'alimentation en eau potable et ayant rencontré des difficultés à l'étiage 2022.

Ces travaux sont par ailleurs inscrits dans la programmation de travaux du schéma directeur d'alimentation en eau potable du Grand Annecy.

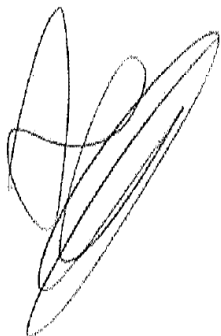
LE BUREAU DECIDE :

- d'approuver les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune d'Entrevernes, qui seront financés par le budget annexe de l'eau potable ;
- d'autoriser le dépôt du dossier de demande d'aide et de solliciter le financement du Conseil départemental de Haute-Savoie et de l'Agence Rhône Méditerranée Corse ;
- de solliciter une dérogation auprès du Conseil départemental de Haute-Savoie et de l'Agence Rhône Méditerranée Corse afin de commencer les travaux avant la décision d'obtention de la subvention ;
- de réaliser les travaux dans le respect de la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable ;
- d'autoriser la Présidente du Grand Annecy à signer les actes nécessaires dans le cadre de la procédure d'attribution et de production des justificatifs exigés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 25

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.